Éducation scolaire: coopération européenne en matière d'évaluation qualitative. Recommandation

2000/0022(COD) - 05/07/2000

Au cours du débat qui a précédé le vote sur ce rapport, le commissaire Viviane Reding avait indiqué que la Commission était en mesure d'accepter les amendements du Parlement, soit dans la lettre, soit dans l'esprit. Les efforts déployés par le Parlement et par la Commission pour que la proposition soit adoptée en une seule lecture en élaborant un compromis avec le Conseil avant le vote ont échoué, au grand regret des députés et du commissaire.